SOCIÉTÉ

Acheter

Transfert de compétences aux régions

Des ministères

interpellés

Présidant hier la première session annuelle du Conseil national

Joseph Dion Ngute a invité une vingtaine de membres

Epic Final Today

Médias: le CNC va primer

Ran Gidor à la Sopecam

PME à la SOPECAM

« Il s'agit d'un véritable projet de

Cinéma: le festival Yahra s'annonce

Le Dg de l'Agence de Promotion des

G+

Les plus Lus

l'excellence

developpement »

de la Décentralisation, le Premier ministre, chef du gouvernement,

de la Décentralisation dans les plus brefs délais, les projets de textes sur la première vague de transferts attendus par les régions. pp.4-5

Acheter







Politique

Abonnez-vous

Incompréhensions autour des prix

Parliamentarians 4 8 1

Un Camerounais

sur la voie des Saints

③ 36

③ 30

② 29

③ 38

③ 34

Edified

Détail de l'article



Compétences transférées aux régions : des dossiers à finaliser

clôture de la première session du Conseil national de la décentralisation. La première session ordinaire du Conseil national de la Décentralisation (CND) au titre de l'exercice 2021 s'est tenue hier à

Recommandation faite hier par le Premier ministre, chef du gouvernement aux départements ministériels concernés à la

l'auditorium des Services du Premier ministre dans un contexte particulier. Il s'agissait en effet des premiers travaux du genre depuis la mise en place des conseils régionaux à la suite de l'élection du 6 décembre 2020. On pouvait dès lors comprendre que ces collectivités territoriales décentralisées, si elles n'étaient pas les seules concernées par ces assises, allaient être au cœur des débats, sous la présidence du Premier ministre, chef du gouvernement, Joseph Dion Ngute, par ailleurs président de cette instance. Présence remarquée donc de représentants des conseils régionaux aux côtés des magistrats municipaux et des autres membres. L'une des préoccupations des assises aura porté sur le fonctionnement optimum de ces entités. Pour cela, elles doivent bénéficier d'un certain nombre de compétences qui leur sont reconnues par la loi du 24 décembre 2019 portant Code général des collectivités territoriales décentralisées.

Au moment où les conseils régionaux sont en train de boucler leurs premières sessions budgétaires, les choses semblent trainer le

LIRE AUSSI: FEICOM-Regional Councils Cooperation: Partnership Prospects Discussed

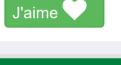
pas au niveau du transfert des compétences. Du bilan des activités depuis la dernière session tenue en fin d'année 2020, présenté par le Secrétaire permanent du Conseil Evelyne Otsili Medzogo épse Koa ce n'est pas encore la grande bousculade du côté des départements ministériels. Très peu en effet parmi les 19 ministères concernés se sont déjà manifestés. Suffisant pour amener le Premier ministre, chef du gouvernement à inviter les membres de son équipe à revoir le rythme de travail. « Je demande à tous les membres du gouvernement concernés par le transfert des compétences aux régions qui ne l'ont pas encore fait, à transmettre au ministre de la Décentralisation, sous huitaine, les projets de textes y relatifs », a martelé Joseph Dion Ngute à la clôture des travaux.

Toutefois, le chef du gouvernement a souligné les avancées déjà enregistrées jusqu'ici. Elles portent notamment sur la mise en

LIRE AUSSI : Suivi des projets de développement : la priorité des gouverneurs

place effective des nouvelles entités. Pour cela, et comme l'a rappelé le secrétaire général du ministère des Finances, Gilbert Didier Edoa, représentant le chef de ce département ministériel empêché, « 30 milliards de F ont été provisionnés pour assurer, au titre du présent exercice, le financement de l'installation des conseils régionaux, soit trois milliards de F par région ». De même que des dispositions ont été prises pour la mise en place de mécanismes en vue d'assurer un traitement diligent des opérations financières des régions auprès des guichets du Trésor. Mais sur un plan plus global, les provisions budgétaires en faveur des régions au titre de la loi de finances en cours, qui se chiffraient à 590 milliards de F, soit 18% des recettes transférables de l'Etat après déduction des emprunts, sont revues à la baisse, comme l'a révélé le secrétaire général du MINFI. En raison du retard pris dans le transfert de certaines compétences à l'ensemble des collectivités territoriales décentralisées. Dès lors ce sont 237,7 milliards qui sont mis à la disposition des régions et des communes en 2021. Le ministre de la Décentralisation et du Développement local s'est voulu rassurant ici : « des dispositions ont déjà été prises afin d'examiner et de finaliser les autres projets de décrets de transfert de compétences ».

LIRE AUSSI : Forces de défense : de nouveaux sous-officiers dans les rangs



Partager sur :





Reactions

Commentaires

List is empty.

Laissez un Commentaire

NOM(S) COMPLET*

EMAIL* Email

TÉLÉPHONE

Nom(s) complet*

Téléphone

MESSAGE

Envoyer

Commentaires*

De la meme catégorie



Cooperation : Partnership Prospects Discussed 18 Juin 2021 12:31 0 Likes

Suivi des projets de développement : la

18 Juin 2021 12:29 0 Likes

priorité des gouverneurs



officiers dans les rangs

18 Juin 2021 12:07 0 Likes

Profitez du journal où et quand vous voulez.

Cameroon-Tribune abonnement

Abonnement 100% numériques sur Web et tablette. S'abonner à CT à partir de 52 500 F CFA



Téléchargez



l'application Cameroon-Tribune

Cameroon Tribune

Route de l'aéroport BP/PO Box : 1218 Yaoundé Cameroun.



(237) 222 30 41 47

info@cameroon-tribune.cm

Abonnez-vous

Applications mobiles Nos partenaires Personnalités Journalistes Photos de la Galerie Dossier

Ecosystème numérique de la SOPECAM

Archives

SOPECAM

NYANGA

Imprimerie SOPECAM Cameroon Business Today **Boutique SOPECAM** Weekend Sports et Loisirs Éditions SOPECAM

Copyright@2021 cameroon-tribune. CGU | Publicité | Contact | Dévises | Ancienne version de CT